

VALDURENQUE-INFO



JOURNAL D'INFORMATIONS TRIMESTRIELLES
édité par la **MAIRIE DE VALDURENQUE**

AVRIL - MAI - JUIN 1990

NUMERO 30

LES DOSSIERS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 1990

TRAVAUX

ECOLES

62 entreprises ont soumissionné pour la construction du groupe scolaire suite à l'appel d'offre du 29 janvier 1990. Les 12 entreprises suivantes ont été choisies pour les offres les plus basses.

LOT N° 1 Gros-Oeuvres : Sté Tarnaise de Construction à Castres

LOT N° 2 Charpente Bois : M. Guy Carrie à Castres

LOT N° 3 Couverture-Zinguerie : M. Guy Carrie à Castres

LOT N° 4 Etanchéité : SMAC Acieroid à Toulouse

LOT N° 5 Plâtrerie : SARL Lapeyre frères à Rigautou

LOT N° 6 Menuiserie Alu - Miroiterie : SARL Somalu à Castres

LOT N° 7 Menuiserie Bois : Les Menuisiers Réunis à Mazamet

LOT N° 8 Revêtements de sols et murs : SARL Xivecax à Mazamet

LOT N° 9 Plomberie - Sanitaire : M. Amalvy à Castres

LOT N° 10 Electricité-Chauffage-Ventilation : M. J. Teste à Castres

LOT N° 11 Peinture : M. Manuel Poblet à Castres

LOT N° 12 Espaces Verts : M. Pousthomis à Castres

CHEMINS

Les voies suivantes vont être refaites :

Rue de l'Autan, Rue de la Fontanelle, Rue des Jardins, Chemin des Roques, voie communale n° 5 (De la RN 112 à Ramounoy) ; cette dernière bénéficiant de la subvention FAVIL.

CIMETIERE

Le mur de l'ancien cimetière est actuellement en cours de réfection par les employés communaux.

Une subvention a été demandée pour l'aménagement intérieur du nouveau cimetière.

SECRETARIAT

Mme BADOIX est actuellement en congé parental jusqu'au mois d'octobre 1990. Mme HOULES assure l'emploi d'agent de bureau aux jours et horaires suivants : LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI : de 13H30 à 17H30.

QUESTIONS DIVERSES

FORAGE

Le forage effectué sur la commune de Valdurenque par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau de Labruguière donne le résultat suivant : débit peu abondant, mais eau de qualité parfaite.

ARROSAGES

Pour une plus grande économie de temps et d'eau, les arrosages des massifs se feront cet été par un système de goutte à goutte.

SUBVENTIONS

Les subventions suivantes ont été octroyées pour l'année 1990 :

CLUB DE LA FRATERNITE : 2 200 Frs

CLUB D'ANIMATION : 2 650 Frs

M.J.C. : 2 200 Frs

A.D.A.R. : 1 200 Frs

A.P.E.D.I. : 950 Frs

CLUB DE LA PETANQUE : 1 000 Frs

A.G.A.R.D.O.M. : 800 Frs

Tous ces clubs apportant une animation ou un mieux-être pour le village. Vu l'importance du budget investissement 1990 pour la commune et à l'unanimité du Conseil Municipal, aucune autre association ne sera subventionnée cette année.

P.O.S

La commission de révision du P.O.S est composée des membres du Conseil Municipal suivants :

M. AZEMA Christian
 M. DE BLAY Christian
 M. CAUSSANEL Jean
 M. COUSINIE Jean-Claude
 M. CREUZET Jean-Pierre
 M. CROS Jacques
 Mme GARCIA Florence
 Mme ROUQUIER Muriel
 Mme TARAYRE Carmen

CHENIL

Une convention a été signée avec le Chenil de CASTRES moyennant la somme de 1 Frs par habitant, soit 630 Frs afin que les chiens errants sur la commune puissent y être accueillis.

AIRE DE JEUX

L'aire de jeux près du cours de tennis a été entièrement saccagée par des enfants, pourtant de nombreuses fois interpellés par des membres du Conseil Municipal. Les parents des enfants concernés seront responsables.

COMMUNIQUES DES ASSOCIATIONS

ECOLE

Départ de Mme ESPIE qui a obtenu sa mutation pour la Haute-Garonne. Je tiens à la remercier pour la disponibilité et le sérieux dont elle a fait preuve durant ces onze années. Elle est remplacée par Mme ANDRIEU Françoise qui était en poste à Lafontasse. A la rentrée de Septembre 1990, l'équipe pédagogique sera ainsi constituée :

Classe Maternelle : Mme Baumgart
 CP - CE1 - CE2 : Mme Andrieu
 CE2 - CM1 - CM2 : M. Baumgart

Le vendredi 8 juin les élèves du CE2, CM1, CM2, ont fait le parcours de l'eau (Vallée de l'Agout) dans le cadre de la semaine de l'environnement. Ce voyage a été financé en totalité par le Conseil Général. Voici le programme de la journée :

- Barrage du Pas des Bêtes
- Barrage de la Raviège
- Station d'épuration de Brassac
- Les tourbières du Lac du Merle et la flore
- Visite de l'usine de traitement des eaux de Castres

Le lundi 11 juin, tous les élèves du primaire ont visité la station de lagunage de notre village.

Les élèves de la classe maternelle sont allés à la mer pour leur voyage de fin d'année.

Ecole neuve : Les élèves et les enseignants suivent avec une grande attention l'évolution des travaux.



Le Directeur : M. BAUMGART



(photos à la station d'épuration de Brassac et dans les tourbières du Lac du Merle)

M.J.C

La vie de notre maison.

AU FOYER

Il m'est agréable de constater que quelques utilisateurs du foyer ont réparé une partie des dégâts occasionnés aux meubles et ont entrepris un nettoyage des bâtiments.

ATELIERS

Peinture sur soie :

Mme BELLIL et MARTIN ont exposé et vendu leurs œuvres au cours d'une manifestation à la M.J.C.

Modélisme :

L'année se termine pour les jeunes modélistes, une dizaine de maquettes ont été réalisées.

Modélisme ferroviaire :

Melle TESTE Véronique se charge de terminer la maquette du train.

PLEIN-AIR

Cyclotourisme :

Randonnée de la Durenque

Cette randonnée s'est déroulée le 30 mai 1990 sous un soleil radieux et sur une distance de 30 km environ. Une trentaine d'enfants étaient au départ encadrés par quelques adultes et deux adolescents. La petite troupe s'arrêta à proximité de Noailhac pour une première pause. Après la traversée de Noailhac un enfant brisa la chaîne de son vélo. M. BAUMGART retourna à Valdurenque chercher la pièce neuve. La dernière côte avant BOISSEZON fut gravie de différente façon : avec aisance, à toute vitesse ou à pied.

A BOISSEZON, regroupement sur la place de la Mairie où la grand-mère d'Alexandre Amblard nous attendait ; M. LASBORDES, maire, était également présent et en nous félicitant, nous accueillit dans sa commune. Nous prîmes notre repas et un peu de repos sur la place de l'Eglise. Après avoir fait le tour de BOISSEZON, nous partîmes tous pour CAMBOUNES que nous atteignîmes très vite. Nous goûtâmes dans ce charmant village. Le retour après la visite de la scierie Farrand se fit sans problèmes.



Club cyclo :

Temps maussade pour le départ de Carmaux le 20 juin. Pluie vent. Malgré tout, 5 enfants de Valdurenque ont vu leurs efforts récompensés par une coupe.

Tennis :

Trois tournois sont actuellement organisés sur le court de Valdurenque par M. Serge MONTIEL : Catégories jeunes-enfants, enfants et adultes.

FOOTBALL

Les vétérans créent la surprise.

Le samedi 21 avril, l'équipe actuelle de la M.J.C a livré un match amical contre l'équipe des «Anciens». Ce match disputé dans un excellent esprit a vu la victoire des aînés par 4 à

3. Ils ont prouvé en cette occasion qu'ils ont su conserver une condition physique acceptable. L'expérience a fait le reste. Après le match, tout le groupe s'est retrouvé pour l'apéritif offert par la M.J.C. Nous avons projeté d'anciens films (super 8) qui retracent bien l'histoire du football à Valdurenque. C'est dans la salle des Associations que nous avons pris le repas en commun et pour ce qui est de l'ambiance, les jeunes ont pris une large revanche.

A la demande générale, nous avons décidé de reconduire cette rencontre l'année prochaine.



RASSEMBLEMENT DES M.J.C

Les 16 et 17 juin a eu lieu le 42ème rassemblement des M.J.C du Tarn à Lameilhé.

L'atelier de peinture sur soie exposait ses œuvres.

L'atelier de modélisme présentait ses maquettes avec une rétrospective des moyens de transport sous forme de modèles réduits.

Le samedi eu lieu une course pédestre au profit de l'enfance handicapée. La M.J.C de Valdurenque alignait 13 participants dont 7 jeunes : Julien et Damien MORLET, Rodolphe HOULES, Mathieu ROUQUIER, Marlène BAUMGART, Véronique et Audrey CREUZET. La coupe des plus jeunes participants leur fut remise à l'issue de la course.

Melle TESTE Véronique, Claude et Ludovic ALLABERT gagnait la coupe des champions de tennis.

Les cyclotouristes remportaient la coupe de la plus forte participation féminine (3 membres dont une de 11 ans) pour le parcours CASTRES-LAUTREC-SEMALENS-VIELMUR-SAIX-CASTRES, soit 45 km. A noter la présence de Melle FABRE Mélanie dans le ballet moderne de la M.J.C de Lameilhé.

Cette grande fête des M.J.C se déroule tous les ans.

A l'année prochaine.

Le Président : CREUZET Jean-Pierre



L'équipe des vétérans. De gauche à droite :

Debout : M. SIRVEN, F. CABANNE, C. ALLABERT, A. AZEMA, P. ALBERT, D. BOISSONNADE, J.C. PANISSAL

Accroupis : A. BAUMGART, F. MAFFRE, J.M. HOULES, D. MAFFRE, B. ALBO.

Absents au moment de la photo : A. ALLABERT, P. BOISSONNADE.

Le responsable de l'Equipe des Vétérans :
BAUMGART André.

La saison 89/90 de football à 7 s'achève. L'A.S.V. termine 4ème après une bonne fin de saison. La coupe du Tarn a été remportée par nos voisins d'AUGMONTEL.

Le tournoi de Valdurenque s'est très bien déroulé ; l'équipe fanion est arrivée en finale mais a été battue par l'équipe de NOAILHAC sur le score de 3 buts à 1.

Nous remercions la municipalité de Valdurenque pour l'aide qu'elle nous a apporté durant ce tournoi, ainsi que M. ROQUE Paul qui nous a prêté la sono.

Le dimanche 17 juin, l'A.S.V. disputait le tournoi des M.J.C à Lameilhé.

Après un bon comportement en poule éliminatoire, nos joueurs se sont faits éliminés en quart de finale par l'équipe d'AUGMONTEL aux pénaltys

Reprise de la saison de football au mois de Septembre. A bientôt.

Le Responsable : PINTE Jean-François

CLASSEMENT FINAL	Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	P	C	D
1 CAUCALIERE	47	18	14	2	2	45	11	+ 34
2 AUGMONTEL	45	18	11	5	2	39	11	+ 28
3 ESCOUSSENS	39	18	8	5	5	26	11	+ 05
4 BUSQUE	38	18	7	6	5	27	13	+ 14
5 VALDURENQUE	38	18	9	2	6	42	31	+ 11
6 ESPOIRS ALBI	38	18	8	4	6	36	27	+ 09
7 AMBRES	35	18	7	3	7	26	31	- 05
8 ARTHES	30	18	3	6	9	22	39	- 17
9 SERENAC	26	18	4	1	13	20	57	- 37
10 ALBI ECUREUILS	17	18	1	2	15	07	50	- 43

ASSOCIATION

INSTANCE DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE
Vallée du Thoré-Montagne Noire
2, Avenue Foch, 81200 Mazamet
Tél. 63.98.68.01 (de préférence le matin)

LES INSTANCES DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE

Vous connaissez ?

Ce sont des Structures locales de concertation, mises en place par décision Ministérielle en 1982.

Elles ont pour mission de mener une politique globale, en direction des Personnes Agées.

Elles sont habilitées à :

- Conduire des études de besoins.
- Communiquer des informations concernant la population âgées.
- Apporter une assistance technique pour la création de services de voisinage (lavage de linge, petits dépannages, portage de repas à domicile etc...).

Pour cela, elles peuvent :

- Embaucher un coordonnateur.

Dans le Tarn, 16 Instances de Coordination Gérontologique ont été créées. Parmi elles ; celles de la **Vallée du Thoré-Montagne Noire**.

Elles couvrent les cantons de : Mazamet Nord-Est et Sud-Ouest, Labruguière, St. Amans Soult et Dourgne. **11.961 Personnes Agées** de plus de 60 ans y habitent.

Elle est financée par ; le CONSEIL GENERAL et les 37 COMMUNES qui la composent.

Elle est dirigée par un Conseil d'Administration constitué des représentants :

- ★ Des collectivités locales.
- ★ Du Conseil Général.
- ★ Des Services Sociaux.
- ★ Des clubs du 3ème Age.
- ★ Des secteurs médicaux et para-médicaux.
- ★ Des Associations d'Aides Ménagères.
- ★ Des Maisons de Retraite (privées ou publiques).

En outre, plus de **100 PERSONNES** (bénévoles ou salarié dans le cadre de leur fonction) travaillent dans les différentes commissions constituées.

Son siège Social est au **2, Avenue Foch, 81200 Mazamet**.

Elle est animée par Sylvette IVERSENC, Coordinatrice Gérontologique.

Pour tout renseignement relatif aux problèmes liés à la vieillesse, vous pouvez téléphoner au **63.98.68.01**

CLUB D'ANIMATION

Formation du Bureau

Président : **M. Taurines Rémy**
Vice-Président : **M. Carayon Christophe**
Trésorier : **M. Stéfani Michel**
Trésorier-Adjoint : **M. Jouet Philippe**
Secrétaire : **Mme Taurines Michèle**
Secrétaire-Adjoint : **M. Olivier Jean-Pierre**

La fête de Valdurenque se déroulera le 24, 25, 26, 27 AOUT.

Le VENDREDI 24 AOUT :

A 19 heures : Apéritif d'ouverture avec M. le Maire et tous les commerçants et diverses entreprises qui ont participé financièrement à l'organisation de la fête.

A 22 heures : Rendez-vous des jeunes et des moins jeunes pour une super-soirée d'ambiance.

Le SAMEDI 25 AOUT :

A 14 heures 30 : Concour de pétanque.

A 21 heures 30 : Soirée présentée et animée par l'orchestre international DALLAS SARCOPHAGE. Ambiance assurée.

Le DIMANCHE 26 AOUT :

A 9 heures : Messe suivie du dépôt d'une gerbe au monument aux morts.

Ensuite, comme le veut la tradition, aubade aux habitants avec le dynamique orchestre MICHEL SINCLAIR.

A 16 heures : Jeux divers.

A 18 heures 30 : Apéritif dansant.

A 21 heures 30 : Soirée Musette-Variété avec l'orchestre MICHEL SINCLAIR.

Le LUNDI 27 AOUT :

Nous clôturerons les fêtes de la St Louis par une Fabou-nade dansante. (suivant les inscriptions).

Manèges. Ambiance assurée.

CLUB DE LA FRATERNITE

Les tournois de pétanque et de belote qui se sont déroulés en hiver et au printemps sont maintenant terminés. Une rencontre a eu lieu dans chaque club voisin. En belote, Valdurenque a la cuillère de bois ; heureusement les pétanqueurs se sont classés en bonne position.

Voyages organisés en collaboration avec Boissezon :

16 mai :

Pas-de-la-Case en ANDORRE.

Achat de souvenirs le matin.

Déjeuner au restaurant «Le Bolanza» aux Cabannes.

Visite de Mirepoix.

Belle journée, ensoleillée, ambiance bon-enfant.



12 juin :

AUCH, CASTERA-VERDUZAN, CONDOM
Visite guidée de la cathédrale d'Auch et du château de Mont Cuq.

Dégustation de pousse-rapière.

Déjeuner à CASTERA-VERDUZAN, Hôtel des Thermes. Bonne table.

Après-midi : visite d'une cave d'Armagnac, du Musée de la Vigne et outils anciens.

Au retour, casse-croûte très apprécié sous les sapins de St. Ferréol.

Journée bien remplie, temps clément pour un si long trajet.

11 juillet :

AGDE et la mer avec une halte à St. CHINIAN.

21 septembre :

Sortie à LACAUNE.

Repas à l'Hôtel Fuziés.

Retour par l'Espinouse.

Le 26 septembre aura lieu le rassemblement des beloteurs et des pétanqueurs ainsi que de leurs conjoints à SAISSAC : Journée de détente pour les clubs ayant participé aux divers tournois.

Il est rappelé à tous les membres du Club qu'ils seront les bienvenus pour tous ces déplacements ; leur état de santé les guidera dans le choix des longs ou petits circuits. Le prix du car est pris en charge par le Club avec le bénéfice du Loto annuel.

Le Président : M. MOGA Pierre



HISTOIRE DE LA VILLE DE CASTRES ET DE SES ENVIRONS PENDANT LA REVOLUTION FRANÇAISE

Jacques AUSSENAC, Maire de CASTRES, un des hommes les plus prépondérants du Conseil Municipal fit acquérir par la ville tous les bâtiments de l'ancien palais épiscopal, après que le diocèse eut été supprimé, lors de la constitution civile du clergé. Cet édifice matériellement en très bon état, vaste et commode, bien placé sur un point central, parfaitement délimité dans ses confronts, donnait à la communauté tous les moyens d'asseoir son importance. Elle y trouvait dans ce but une place pour les tribunaux de différents degrés, deux logements pour la gendarmerie, pour les prisons, pour les bureaux d'administration, sans compter la faculté de s'élargir ou de s'étendre, en cas de nouveaux besoins.

Ainsi, à la même époque, furent vendus à des prix très convenables :

Les possessions d'une commanderie de l'ordre de Malte situées sur la rivière d'Agout, dans la commune de Guitalens ; le couvent et les métairies contiguës de l'abbaye de Vielmur ; tous les biens de la chartreuse de Saix, comprenant, outre un vaste enclos entouré de murailles réservé provisoirement et qui ne fut mis aux enchères qu'en 1795, les domaines les plus considérables de la contrée ; les dotations immobilières du chapitre de Castres, consistant en moulins à Castres, à Lacaze, à Saix, en patus autour de l'église cathédrale, en plusieurs maisons se mariant avec les bâtiments de cette église, et dont la plus grande servait à la conservation des archives ou des titres notariés.

En 1793, un de ces violents pro-consuls parut deux fois à Castres précédé de son nom, qui formulait le terrorisme le plus brutal, le plus déhonté, le plus abject. Ce nom est celui de François Chabot, ex-capucin, comme il s'appelait lui-même avec fanterie. Il vint avec BO, commissaire comme lui à la Convention nationale. Ils obligèrent Aussenac à démissionner de ses fonctions de maire. Ils laissèrent à Castres une liste de proscription arrêtée entre eux et les autorités locales. Elle servit de base à une série d'arrestations ou de mesures exécutées le 23 avril 1793, à leur première visite, suivant les trois catégories suivantes :

1° Emprisonnés immédiatement dans le local du petit séminaire, situé vis-à-vis les bâtiments de l'ancien évêché : 51 individus, dont anciens nobles 19.

2° Consignés dans leur domicile avec un ou deux gardes : 17.

3° Arrêtés sous caution : 36 ; le tout appartenant soit à l'ancienne aristocratie, soit aux professions libérales, soit à la classe des bourgeois propriétaires, de commerçants ou des artisans.

Deuxième visite :

C'était le 13 mai 1793. La neige était tombée en abondance pendant toute la nuit ; il neigeait encore à huit heures du matin. Un linceul blanc, dont aucun pas humain n'avait encore pollué la surface unie, s'étendait sur les places, sur les promenades, sur les rues, sur les toits des maisons de la ville de Castres. Les arbres, garnis de toutes leurs feuilles, se brisaient ou laissaient leurs branches pendre jusqu'à terre. La population, renfermée chez elle, en proie à une misère effroyable, souffrant d'un froid excessif, semblait absente.

A peine arrivé, Chabot, accompagné des autorités locales, épurées par la réaction flagrante contre les girondins, présida, pour la forme, une séance du corps municipal. Il n'y fut question que de dénonciations contre les anciens nobles, les prêtres cachés dans le pays, les accapareurs prétendus de subsistances, les négociants mourant de faim au milieu de leurs magasins vides et qu'on accusait d'avoir enfoui leurs richesses.

«Oui, citoyens, dit alors Chabot il faut en finir ; pour cela, il faut commencer, mais par quoi ? Par l'extermination des traîtres. Un de nous a posé comme une règle cette vérité : Les morts seuls ne reviennent pas. Allons donc à nos ennemis ; voyons les face à face, et malheur à eux ! Qu'on me conduise à la prison des détenus.»

Cette prison recevait les «Conspirateurs, les fanatiques, les fédéralistes et les accapareurs.»

Les prêtres étaient enfermés à l'ancienne chartreuse de Saix et l'hôtel Beaudecourt destiné aux femmes.

Cependant, l'influence de Chabot ne fut pas aussi nuisible qu'on aurait pu craindre. Le silence se fit vite après son départ. Les prisons gardèrent leurs détenus plutôt comme des otages que comme des accusés. Les masses et les paysans ne comprenaient pas cette révolution lancée dans les mesures violentes. Le tribunal criminel du Tarn siégeait à Castres et ne s'occupait que des délits de droit commun. Il saisissait la juridiction de Toulouse pour les causes politiques.

Les choses étaient à ce point, lorsque un homme se présenta devant le comité révolutionnaire de Castres. Il venait signaler à ses recherches un ancien dominicain d'une grande réputation de savoir et de sainteté, d'une abnégation personnelle et d'un courage à toute épreuve. Depuis plus d'un an, il était signalé à la surveillance de l'autorité, à cause de l'action puissante qu'il exerçait dans les campagnes.

Le prêtre dénoncé s'appelait le Père Imbert ; depuis le serment civique, qu'il n'avait pas voulu prêter, il vivait dans une grotte où, suivant la tradition, s'était autrefois caché saint Dominique. Il pourvoyait de là aux besoins du culte catholique dans une contrée de grande étendue, mais très difficile à parcourir.

Il fut arrêté par une troupe nombreuse de gens armés, lesquels, craignant une résistance de la part des paysans, avaient fomenté une grande fermentation, au moment de leur départ de Castres, afin de se trouver protégés à leur retour. Ainsi s'expliquent les outrages publics qui accompagnèrent cette arrestation. Vociférations insultantes, cris injurieux, menaces de meurtre anticipé, rien n'y manqua. Le Père Imbert supporta tout cela avec une patience admirable ; comparut avec le plus grand calme devant le tribunal criminel.

Il fut condamné à mort et l'exécution fixée au lendemain.

Le Père Imbert, revêtu d'une chemise rouge (l'auteur de cet écrit l'a retrouvée, bien longtemps après, suspendue au-dessus de la porte d'entrée des prisons de Castres ; on pouvait y distinguer les taches du sang des divers condamnés de la Révolution), sortit de la prison de la Tour-Caudière, escorté par quelques rares vociférateurs, faciles à compter dans les rues à peu près vides. Il suivit la direction de la rue Basse-des-Jacobins jusqu'à l'Albinque, en passant par la Grand'rue. A peu de distance de la prison, il leva les yeux au ciel, entrevit la figure d'un homme en habit de prêtre, qui ne craignit pas de s'avancer hors d'une fenêtre, en prononçant quelques paroles accompagnées d'un geste de bénédiction : c'était le Père Barutel, prédicateur célèbre, son collègue dans la maison des Frères prêcheurs de Castres, et qui, du haut d'une partie des bâtiments de cette maison, lui envoyait l'absolution avec un dernier adieu.

Le cortège arriva sur la place de l'Albinque. L'échafaud s'y trouvait dressé à l'endroit même où a longtemps figuré depuis une croix de fer sur un fût de marbre rouge. Le condamné se recueillit un moment ; puis, se tournant vers le bourreau : Rend-moi, lui dit-il, un dernier service. Voilà ma montre ; tu la donneras de ma part à un tel : cela lui prouvera que je le pardonne.